

Depuis plusieurs années, le Service du Patrimoine Culturel de la Province de Namur met à la disposition des administrations communales, des centres culturels et des associations socioculturelles de la province de Namur diverses expositions itinérantes. Par ailleurs, des actions de sensibilisation accompagnent les expositions, comme des animations scolaires, des visites guidées, des journées d'études, des conférences...

De plus des spécificités locales sont développées avec le partenaire, en fonction de la thématique choisie et du lieu d'accueil de l'exposition.

Arbres remarquables en province de Namur Un patrimoine toujours vert

Le Gros-Chêne, Liernu (ÉGHEZÉE)

Chêne pédonculé – *Quercus robur* L.
Circ. : 1031 cm à 1,30 m (2007) – Hauteur : 19 m
Âge : entre 700 et 1000 ans



Le Gros-Chêne de Liernu est l'un des plus gros arbres d'Europe : son tour de taille atteignait 9 m en 1900 pour 10,30 m en 2007. Il n'a donc cessé de croître.

Son âge ? Certains ont évoqué le temps des croisades, voire même l'époque carolingienne...

Mais comment s'en assurer ? Le tronc creux du Gros-Chêne exclut tout comptage des cerne. En revanche, les données recueillies au fil du dernier siècle écoulé permettent d'établir un taux moyen de croissance annuelle moyen d'environ 1,20 cm. Rapportées à la circonférence de 10 m et compte tenu du ralentissement de la croissance dû au grand âge, ces données permettent de proposer une fourchette de sept à dix siècles.



Dans l'un des *Albums de Croÿ* (vers 1605), une vue de Liernu montre un arbre à la cime élancée, face à la tour de l'ancienne église, déjà fort délabrée. Mais s'agit-il bien de notre chêne ? Si l'examen des archives le confirmait, le Gros-Chêne aurait été associé de haute antiquité à la « tour » de l'église. Sachant que les tours d'églises romanes avaient souvent une origine seigneuriale, le vieil arbre aurait pu, très tôt, prêter branche forte à l'exercice de la justice.

Dans le périmètre englobant l'église, le chêne et l'ancien presbytère, la ferme de la Cour portail, en effet, le nom de « château de Liernu, ou de vicomté Sainte-Gertrude, siège d'une cour attestée dès 1601. Dans ce contexte, le Gros-Chêne aurait pu abriter sous sa ramure les grandes assemblées annuelles de la communauté, les « plaids généraux », au cours desquelles le mayeur donnait lecture des ordonnances du seigneur avant que les échevins ne rendent une justice expéditive. La cour de justice subalterne de Liernu s'y serait réunie pour enregistrer les actes d'état civil.



Grâce à la Confrérie du Gros-Chêne, qui a fêté son 30^e anniversaire en 2008, des béquilles de soutènement et des bardeaux d'épicéa pour combattre l'infiltration des eaux assurent une douce vieillesse à cet arbre, repris en 1990 dans la liste du Patrimoine exceptionnel de Wallonie.

La confrérie s'est aussi employée au jumelage de son protégé avec d'autres congénères européens, hommage solennel qui exprime bien la vitalité des liens entre la communauté des hommes et ce vétéran légendaire, dont les origines demeurent une énigme.

Le Tilleul de Doyon, Flostoy (HAVELANGE)

Tilleul commun – *Tilia x europæa*
Circ. : 742 cm (2007) < 810 cm (1978) – Hauteur : 16 m
Âge : environ 350 ans



À Doyon, hameau de Flostoy (Havelange), la chapelle Saint-Nicolas et son site sont classés depuis 1977. L'édifice a conservé sa petite nef à laquelle on accède par une porte en plein cintre du *xv^e* siècle, ombragée par un énorme tilleul.

D'aucuns l'ont prétendu « millénaire ». Certes, la contrée a préservé maints écarts où se lit encore l'empreinte des siècles passés.

D'origine médiévale, le « grand chemin » de Huy à Dinant aurait conservé son tracé antique. De même, l'ancienne chapelle d'hôpital remonterait au *x^e* siècle et accueillait marchands et pèlerins en route vers des sanctuaires réputés, tel Compostelle.

Initialement dédié à saint Jean l'Évangéliste, le petit édifice n'aurait été placé sous l'invocation de saint Nicolas que vers le milieu du *xv^e* siècle, période qui semble correspondre à l'ancienneté de l'arbre, peut-être planté pour souligner le changement de titularité, survenu vers 1660.



En 1978, l'arbre affichait encore 8,10 m de tour, mais seulement 7,35 m en l'an 2000, la hauteur chutant de 27 m à 15 m !

C'est qu'en 1983 ce magnifique tilleul a été victime d'une intervention maladroite qui a provoqué l'éfrètement progressif du tronc.

Il y a un quart de siècle, la taille douce n'avait pas encore droit de cité dans nos provinces. Depuis lors, plusieurs élagueurs ont acquis un savoir-faire qui permet d'éviter pareil désastre.



Il faudra en effet des décennies avant de retrouver un tilleul aussi imposant auprès de l'une de nos chapelles d'origine médiévale.

Singularité qui a valu au tilleul de bénéficier d'un traitement unique en Belgique : le placement d'une béquille centrale et d'un câblage destiné à soulager la traction énorme exercée sur les charpentières, technique inédite dont on espère voir la pertinence confirmée par le temps.

C'est la redécouverte d'un ancien album, intitulé «Arbres remarquables de la province 1900», qui est à l'origine de cette exposition. Cet album contient 116 photographies d'arbres remarquables situés en province de Namur et photographiés en 1900. De ces 116 arbres, 42 survivants ont pu être localisés et identifiés par le département Nature & Forêt du SPW.

Parallèlement à ce travail, deux photographes de renom et amoureux des arbres, **Guy Focant** et **Benjamin Stassen**, ont réalisé des clichés photographiques actuels autant que possible parallèle à ceux du passé. Leurs reportages renouvellent ainsi notre regard sur ces arbres séculaires.

Au travers de photographies anciennes et actuelles l'exposition et son catalogue vous feront donc partir à la rencontre de ces survivants, éparpillés le long des chemins buissonniers de la belle province de Namur. Chacun des arbres remarquables encore debout est décrit dans une fiche et situé sur une carte.

Un micro-circuit pédestre documenté accompagne l'exposition et permet de découvrir le patrimoine arboré dans le voisinage immédiat du lieu d'accueil.



A la découverte des arbres remarquables en province de Namur

Circuit



13

1,5 Km
6

En quittant le Centre Culturel des Roches de Rochefort, dirigez-vous au fond du square de l'Amicale vers la grille en fer forgé habillée d'une belle arcade voûtée en pierre bleue du pays. C'est le point de départ de cette promenade et l'entrée du «parc des roches», lové en plein cœur de la ville.

Rochefort et sa région furent décrétés «parc National Lesse et Lomme», en 1954, pour protéger le milieu naturel (faune, flore) et le patrimoine. Il associe la ville aux différents villages environnants.

Franchissez la grille et empruntez le sentier qui relie le haut de la ville au parc traversant un très beau paysage. Attention, par mauvais temps, le sentier pentu peut être glissant.

Observez, en descendant, sur votre gauche, les remparts construits à même les **bancs de schiste (1)**. Cette particularité a vraisemblablement donné son nom au parc. Continuez sur le sentier et observez sur votre droite, un **tilleul à petites feuilles (2)** (*Tilia cordata*) aux nombreux stigmates qui sont autant de cicatrisations successives.

Plus bas à droite, un **cornouille** (*Cornus mas*), nom wallon du **cornouiller** (*Cornus mas*) dont le bois très résistant est fort prisé dans la fabrication de manches d'outils.

Observez sur votre droite, poussant à l'ombre de ces géants, des **buissons d'if** (*Taxus baccata*), reconnaissables par leurs fruits en forme de boule d'un

rouge vif, frandises pour de nombreux oiseaux, mais toxiques pour l'homme et le cheval notamment.

Poursuivez la descente et observez sur votre gauche quelques essences exotiques constituées de **bambous** (*Bambusa*) et **gingko biloba (3)**.

En bas, observez, sur le terre plein, en face de vous, un **hêtre commun (4)** (*Fagus sylvatica*) à l'envergure impressionnante qui semble veiller, tel un gardien, sur les résidents du parc.

Retournez-vous et observez le majestueux **mélèze d'Europe (5)** (*Larix decidua*) qui se détache de l'horizon.

Sortez du parc en longeant la **haie de charmes** (*Carpinus betulus*) protégeant pudiquement la piscine communale, puis le terrain de football en enfilandé.

Devant vous, dominant la ville, l'église décanale de Rochefort - Notre Dame de la Visitation - de style néo-gothique en pierres calcaires du pays à fibre allure. Observez au croisement des rues les maisons typiques (6) à l'architecture régionale.

Dirigez-vous vers le pied de l'église et empruntez les escaliers en pierre qui conduisent vers le haut de la ville et le retour au centre culturel sur la gauche.

Admirez au passage, les façades des maisons en perspective. Elles sont autant de bijoux témoignant d'un savoir faire ancestral dans la taille de la pierre. Ainsi prend fin cette promenade entre roches et arbres.






(1) La Famenne a pour caractéristique principale d'avoir un sol constitué de bancs de schiste. Observez le schiste qui affleure ici. La roche schisteuse a pour particularité d'avoir un aspect feuilleté et de se déliter en plaques fines ou «feuilletés rocheux» bien visibles ici.



(2) Savez-vous que dès le VIIème et VIIIème siècle, le tilleul aurait été planté massivement en Wallonie dans le but de remplacer le chêne associé aux rituels païens. La population se rassemblait ainsi autour d'un symbole chrétien (croix, crucifix, chapelle) posé sur l'arbre ou dans son voisinage. Ce dernier était alors investi de qualités particulières, symbole de vie. Par ailleurs, la suprématie du tilleul, parmi les arbres remarquables de nos régions, est liée également à sa naturelle longévité dans nos milieux.



(3) Le Ginkgo biloba ou «l'arbre aux quarante écus» est le plus ancien arbre connu toujours existant. Il date de la préhistoire et est facilement reconnaissable par ses feuilles fendues en deux lobes. Le nom d'arbre aux quarante écus vient du fait que le botaniste français M. de Pétigny a acheté, en 1788, 5 plants de ginkgo à un botaniste anglais pour la somme considérable de 200 livres, soit 40 écus d'or. Son nom est aussi expliqué par l'aspect de ses feuilles qui deviennent jaunes dorées à l'automne et forment un tapis d'or à ses pieds.



(4) Le hêtre commun est un arbre à feuilles caduques, appartenant à la famille des Fagaceae. C'est un arbre indigène d'Europe tout comme le chêne et le châtaignier. On le reconnaît assez facilement grâce à son écorce mince et lisse tout au long de sa vie. Il est principalement destiné à l'ameublement mais est également utilisé comme source de bois de chauffage.



(5) Le mélèze d'Europe est un arbre de la famille des Pinaceae. Les mélèzes sont les seuls conifères d'Europe qui perdent leurs aiguilles en hiver. Cette espèce montagnarde a été implantée en plaine par l'homme afin de profiter de ses avantages économiques (bois) et plus écologiques (qualité des sols) que son rival, le sapin. Le bois de mélèze est utilisé en charpente, en menuiserie intérieure comme extérieure et en batardeille (excellente flottaison).



(6) Les façades des habitations de Rochefort sont caractérisées par le recours à deux matériaux, le schiste, pierre du pays, pour les soubassements et la brique locale de «Wanlin» pour le rez-de-chaussée et l'étage. La dureté des briques de façade est due au mélange de terre cuite et de limaille de fer avant cuisson.



Une initiative culturelle de la Province de Namur - Service du Patrimoine Culturel
 Avenue Pierre Astruc 22 - 5100 Namur
 tél : +32(0)81/77.67.98 - fax : +32(0)81/77.69.77
 www.patrimoineculturel.org - courriel : patrimoine.culturel@province-namur.be

Exemple d'une fiche de "micro-circuit"

Ces arbres, témoins séculaires des mutations de notre environnement, impressionnent ou émeuvent par leurs dimensions surprenantes ou par leur âge plus que respectable, par leur rareté ou par leur histoire. Mieux connaître nos arbres, et leur histoire, pour mieux les respecter et les apprécier.

Partenariats :

asbl « Société archéologique de Namur », SPW – DG03, Département Nature & Forêts et DG04 – Département Patrimoine, Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles.



Contenu de l'exposition:

- 27 photographies sous cadre (50 x 60 cm)
- 15 panneaux didactiques (100x70cm).
- 5 panneaux de synthèse(50 x60 cm)
- diaporama : « Les arbres disparus » (DVD) présente le concept de l'exposition, les 116 arbres de l'album et les 40 arbres encore en vie.
- vitrine avec photographies originales et cartes postales 1900
- espace-lecture pour adultes et enfants avec mise à disposition de livres
- catalogue de l'exposition à disposition : Jacques Toussaint (sous la direction de) "Arbres remarquables en province de Namur. Un patrimoine toujours vert", 2008.

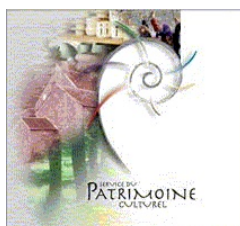
Fiche technique

- supports : grilles d'exposition
- système de fixation : crochets en S

Accompagnement sur le terrain

- réalisation d'un micro-circuit au départ du lieu de l'exposition
- conférence grand public : « L'arbre, un être vivant », par Paul Gourgue, arboriste.
- animations scolaires
 - livret à destination des enseignants (1/2 journée)
 - livret d'animation pédagogique et valises pédagogiques pour aborder notre patrimoine vert.
- journée de sensibilisation à la valorisation et à la taille des arbres à destination des responsables chargés des espaces verts et des propriétaires privés (objectifs : sensibiliser à la gestion du patrimoine arboré)
- 1 visite guidée (les visites supplémentaires sont payantes)
- sélection de films d'animation sur les arbres
- pièce de théâtre de marionnettes: «Entre Cime et Racines», Théâtre des Zygomars.

Informations



Service du Patrimoine culturel

Province de Namur
Avenue Reine Astrid, 22 - 5000 Namur
+32(0)81/77.67.98 +32(0)81/77.69.77

Courriel : patrimoine.culturel@province.namur.be

URL : www.patrimoineculturel.org

Le Service du Patrimoine Culturel est un service de la Province de Namur. Notre équipe est à votre disposition pour toute question concernant le patrimoine au sens large, qu'il s'agisse de patrimoine classé ou non, de patrimoine matériel ou immatériel.